

DANS L'AGENDA

Loto

Dimanche 10 Novembre et Dimanche 15 Décembre
Galaxy – Zone de Loisirs à Damelevières Ouverture des portes à 13h

Marché de la Saint-Nicolas

Vendredi 22 de 16h à 18h
Samedi 23 de 14h à 19h
Et Dimanche 24 Novembre de 14h à 18h30
Galaxy – Zone de Loisirs à Damelevières
Entrée gratuite – Artisanat varié – Commerçants locaux
Saint-Nicolas sera présent Dimanche de 15h à 16h30
Bourse aux jouets et livres
Dépôt : 19/20 et 21 Novembre de 18h à 19h
Vente : 22 et 23 Novembre

Défilé de Saint-Nicolas

Dimanche 8 décembre
13h50 Gare de Damelevières
14h35 HDP Place du 19 Mars 1962
15h20 Place de Lorraine
16h05 MFC
16h50 Salle des Fêtes
Animation à chaque point de rendez-vous
Distribution de confiseries
Café et chocolat chaud Gratuits



Agenda Sportif

Cyclo-Cross

Dimanche 3 Novembre,
Le Comité des Fêtes
Et le Club Cycliste Macadam's
Cowboys organisent le
traditionnel Cyclo-cross -
prix de la ville de Damelevières.
A partir de 14h - Catégorie de Cadets à Elite.



Les Foulées de Damelevières

Dimanche 17 Novembre
Départ Salle des Fêtes
À partir de 14h - Ouvert à tous :

De poussinets à vétérans
Une marche de 9,8km

Tarifs : jusqu'aux Minimes 3 € - Adultes 7 €

Inscription sur place à partir de 13h

Certificat médical obligatoire ou licence sportive.



Chasse

ACCA : Jours de chasse en forêt de Damelevières
Samedis 16 novembre et 14 décembre
Et Lundi 4 novembre et 2 décembre.
FDC54 : Jours de chasse au Bois de Mortaison à Damelevières
Les 1^{er}, 7, 10, 16, 17, 23, 24, et 30 novembre et les 1^{er}, 2, 4, 9, 11 et 16 décembre.

Pour Rappel : La chasse est ouverte jusqu'à la fin du mois de février sur la forêt domaniale de la commune. Veuillez, pour votre sécurité, être vigilant et respecter les panneaux d'information prévenant d'une chasse en cours.
Pour connaître les jours de chasse, connectez-vous dans les news du site de la commune.

SOLIDARITE



DON DU SANG

Mercredi 11 décembre
De 16h à 19h30
Salle Jean Ferrat
Zone de loisirs Damelevières

Opération Brioches de l'amitié - AEIM



Dimanche matin devant la boulangerie :
Les bénévoles vous interpellent : « c'est les brioches de l'amitié ! »

C'est pour l'AEIM et accompagner les enfants et adultes inadaptés mentaux et leurs familles dans leur quotidien. »
Grâce aux boulangers qui fabriquent des brioches revendues à prix coûtant pour eux, grâce aux bénévoles qui s'investissent, grâce à vous qui avez acheté, nous donnons 570 € à l'AEIM pour financer des solutions d'accueil temporaire pour permettre aux familles de « souffler » un peu ! Merci à tous !

SANTE



Depuis le 1^{er} Juillet 2019, Le Docteur E. Brosse, ancienne remplaçante du Docteur A. Grosdemange et du Docteur D. Bittner a rejoint l'équipe de la Maison Médicale de Damelevières.

Elle prend la succession du Docteur O. Belotti. Les consultations ont lieu sur rendez-vous pris via le site www.clicrdv.com/medidam ou via le secrétariat au 03.83.75.86.68 le matin. Maison médicale de Damelevières 15 Rte de Dombasle 54360 DAMELEVIERES



A son compte depuis 1 an et installée sur notre commune en septembre dernier,

Audrey Vautrin Hypnothérapeute Ericksonienne certifiée – Psychanalyste Magnétiseuse, vous accueille sur rendez-vous au 07.60.47.88.50 à Damelevières, 20 rue du Muguet.



SAUV Life l'application pour sauver des vies !

SAUV Life a été créée par le Samu de Paris,

l'application est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement de vos smartphones.

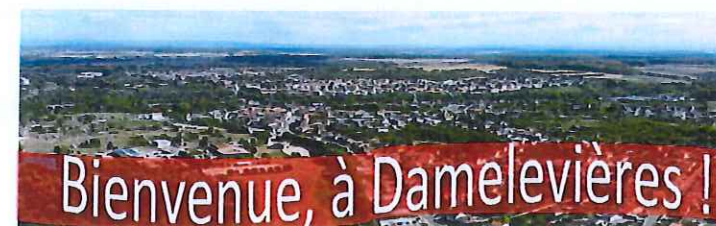
Chaque citoyen qui télécharge SAUV life est un sauveteur potentiel en cas d'arrêt cardiaque. L'objectif est de gagner du temps pour sauver des vies en améliorant la chaîne de survie et le pronostic extrêmement sombre de l'arrêt cardiaque.

Plus d'informations sur le site de l'association SAUV life.

Des défibrillateurs se trouvent à votre disposition sur la commune : Résidence Autonomie André Claudel, Espace Maurice Villaume, au Stade de Damelevières et un en extérieur à la Mairie.



N°6 – OCTOBRE 2019



Les nouveaux habitants de la commune étaient les invités de la municipalité le samedi 28 Septembre dernier. Après un accueil convivial, chacun a pu découvrir la ville au travers d'un diaporama et a pu discuter avec les élus présents.



RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS COMMUNE DE DAMELEVIERES

Pour la campagne de 2020, la commune de Damelevières recherche des agents recenseurs. Sous l'autorité du coordonnateur communal, les agents recenseurs procèdent à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 16 janvier au 15 février 2020.
Renseignements sur le site : www.damelevieres.fr

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à envoyer leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 15 novembre 2019 à l'adresse suivante : Mairie de Damelevières, à l'attention de Mme MARCHAL Christine, 3 Rue du Général Leclerc 54360 DAMELEVIERES ou par mail à l'adresse suivante : damelevieres@orange.fr
Le recensement, c'est utile à tous ! Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes. Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leurs publics. Enfin il permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! Le recensement est un acte civique et obligatoire.



Cérémonies commémoratives Du 101^{ème} Anniversaire de l'Armistice 1914-1918 Lundi 11 Novembre

Dépôts de gerbes,

10h15 Monument aux Morts de Vigneulles
10h35 Monuments aux Morts de Barbonville
11h00 Monuments aux Morts de Charmois

Puis avec la participation de la fanfare des Libellules,

11h20 Monuments aux Morts de Damelevières
11h30 Monument aux Morts de Blainville-sur-L'eau
11h45 Stèle du Souvenir, Rond-point de la Tuilerie de Blainville-sur-L'eau
12h00 Vin d'honneur offert par les deux municipalités à la MFC de Blainville-sur-L'eau

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2019

- Les tarifs du chalet de la ville à Bussang et de l'appartement mis en location sont adoptés à l'unanimité.
- Subventions de fonctionnement aux associations : La proposition faite par la Commission des finances est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.
- Le rapport de gestion de la Société publique Xdémat ayant pour objet le traitement et dématérialisation des documents est adopté à l'unanimité.
- La convention avec les communes du SIS concernant la prise en charge financière de la partie restante sur les tarifs sociaux pour les enfants qui fréquentent le périscolaire, est adoptée à l'unanimité.
- Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition que la vérification des poteaux incendie et des réserves incendie soit faite en Régie.
- Le conseil Municipal valide à l'unanimité l'achat d'un terrain rue du 13 septembre.
- Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à effectuer des démarches pour l'achat d'un terrain rue du Grand Pré.
- A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec le SIE pour lancer l'appel d'offres et recruter un bureau d'étude pour la rénovation de la Rue Ste Libaire.
- Informations diverses :
 - Un rendez-vous est programmé en octobre avec un Bureau d'Etudes pour l'amélioration et la sécurisation de la Route de Blainville.
 - Démarrage des travaux de réparation de la voirie et des trottoirs quartier des Sorbiers.
 - Enfance Jeunesse :
 - Bilan de l'état très positif
 - Projet MILD et CA en collaboration avec le CCAS permettant de développer des actions de prévention
 - Fermeture des structures la semaine de Noël
 - Affaires judiciaires
 - Un plaignant condamné a dédommagé la commune à hauteur de 1200 euros pour occupation illégale d'un terrain route de Landécourt.
 - Un riverain a porté plainte contestant un arrêté municipal fermant la circulation d'une partie de la rue Pasteur, a été condamné à indemniser la commune à hauteur 1500 euros.

Ces affaires sont dommageables pour la commune puisque des frais d'avocats sont engagés et restent à la charge de la municipalité.

- Question de l'opposition sur le funérarium : un point sur l'avancée des travaux et un budget annexe seront présentés en fin d'année.

TRAVAUX & URBANISME



Urbanisme

Conscients que la sécurité routière nous concerne tous, un travail avec le Département est engagé pour sécuriser l'entrée de de Ville, Route de Blainville.

Courant du mois d'octobre, le quartier des sorbiers a été perturbé. Les travaux de la rue des Sorbiers, allée des Vergers et impasse des Mirabelliers se terminent maintenant et laissent un tapis neuf sur la route et les trottoirs qui permettent aux poussettes et aux piétons de circuler plus facilement.

Patrimoine

L'ancien local des scouts va être démolé prochainement. Des travaux de désamiantage sont en cours.

ENVIRONNEMENT



L'automne est arrivé et les travaux au jardin sont multiples avant l'arrivée de l'hiver et des premières gelées : taille des haies, des arbustes à floraison estivales, des vivaces et nettoyage du jardin potager. Pour réduire vos allers retours à la déchetterie pensez au paillage et au compostage de vos différents déchets de jardin afin de les valoriser, de nourrir et de protéger votre jardin.

Des livrets édités par l'ADEME sont disponibles en mairie pour vous familiariser avec cette pratique.

« Compostage et paillage »

Vous trouverez sur le site de la commune un power point sur le compostage afin qu'il n'ait plus de secret pour vous.

La propreté de la commune est l'affaire de tous !

Nombreux sont les sacs de tri qui restent plusieurs jours sur la voie publique !

Nous rappelons à l'ensemble de la population que les sacs doivent être sortis la veille de la collecte.

Vous pouvez télécharger le calendrier sur le site www.cc3m.fr

Pour info : Les sacs de tri sont à retirer en mairie.



VIE PRATIQUE

Fermeture des services municipaux

La mairie sera fermée le samedi 2 novembre 2019 et les après-midis des mardis 24 et 31 décembre 2019.

Recensement

Les jeunes filles et garçons nés entre le 1^{er} Octobre et le 31 Décembre 2003 sont invités à se présenter en Mairie après leur date d'anniversaire (avec leur carte d'identité et le livret de famille) en vue de leur recensement obligatoire.

ENFANCE & JEUNESSE

SIS - Les Ecoles fêtent Saint Nicolas

Comme chaque année, Saint Nicolas viendra rendre visite aux enfants de maternelle dans les écoles le **vendredi 6 décembre**.

Les enfants du primaire se rendront au **galaxy à la zone de loisirs le Jeudi 12 Décembre 2019** pour un spectacle de fin d'année offert par la municipalité et le SIS. Un livre leur sera remis par Saint Nicolas.



Votre enfant vient régulièrement ou de temps en temps aux P'tits Loups ! Vous êtes invités à une **réunion d'information** sur le fonctionnement de la structure **Jeudi 14 novembre à 19h** aux P'tits Loups – 4b rue Jean Moulin - Damelevières



Le foyer des jeunes en lien avec des partenaires vont réaliser des événements ponctuels afin de sensibiliser, prévenir la population locale, mais plus précisément les jeunes de 10 à 17 ans autour des addictions et des comportements à risques. D'ici la fin de l'année, deux événements auront lieu :

Futsal – Samedi 16 novembre à partir de 13h à l'école Victor Hugo - renseignements et inscriptions au foyer.

Journée Jeux de société suivie d'une boum – Samedi 14 décembre au foyer.

Rappel des heures d'ouverture : Lundis, Mardis et Jeudis de 16h à 18h, les Mercredis de 14h à 18h et enfin les Vendredis et Samedis de 16h à 18h et de 20h à 22h30.



Aux P'tits Loups et au Foyer des Jeunes, les **inscriptions** pour les vacances de Noël se feront du 29 Novembre au 10 Décembre.

Les structures seront fermées du 23 au 27 Décembre

CCAS

Une journée atelier Code de la Route et simulateur de conduite est organisée par le CCAS et l'Automobile Club Lorrain le **jeudi 21 novembre 2019** Espace Nelson Mandela pour les **personnes de 60 ans et plus**.

20 places sont disponibles. Inscriptions en mairie du 28 octobre au 8 novembre.



Distribution des Colis de Noël aux Personnes Agées



À l'occasion des fêtes de fin d'année, les élus du CCAS et du Conseil Municipal viendront offrir au domicile des personnes de plus de 70 ans, un bon d'achat dans les commerces de Damelevières et une boîte de chocolats, à partir du 5 Décembre.

Un service **GRATUIT** pour emmener des personnes ayant des difficultés de locomotion faire des courses. Ce service est assuré par des bénévoles tous les derniers jeudis du mois, l'après-midi à partir de 14h. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire au 03.83.75.75.23 – Résidence Autonomie André Claudel.